



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{ER} OCTOBRE 2020**

N° DEL 2020.10.01/098

Thème : TRAVAUX 7

**Objet : Actions de
promotion de la
destination Serre
Chevalier Briançon -
Demandes de
subventions.**

Convocation :

Date : 24/09/2020

Affichage : 24/09/2020

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 29

**Nombre de
suffrages
exprimés :** 33

Le **jeudi 1^{er} octobre 2020** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du conseil au 1^{er} étage de la communauté de communes du Briançonnais, sous la présidence du Maire, **Monsieur Arnaud MURGIA**.

Étaient Présents :

Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENNAIRE, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSE, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Élisabeth FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, René MICHEL, Christophe OSTI, Monique OLLAGNIER, Renaud PONS, Marie SOUBRANE, Hervé BOULAIS, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOURE, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON, Francine DAERDEN.

Étaient représentés :

Christian JULLIEN donne pouvoir à Claire BARNÉOUD ;
Corinne FAURE-BRAC donne pouvoir à Christian FERRUS ;
Brigitte LASSERRE donne pouvoir à Jean-Marc CHIAPPONI ;
Florian DAZIN donne pouvoir à Thomas SCHWARZ ;

Absents excusés :

Christian JULLIEN, Corinne FAURE-BRAC, Brigitte LASSERRE, Florian DAZIN.

Secrétaire de séance : Émilie DESMOULINS



Rapporteur : Jean-Marc CHIAPPONI

La municipalité a la volonté d'améliorer le cadre de vie pour les résidents permanents tout en promouvant la destination touristique partagée avec les communes de la Guisane.

Cette volonté se traduirait en 2020 par plusieurs actions concrètes et visibles dans l'espace public :

- Réalisation et pose en entrée de ville d'une plaque métallique ouvragée rappelant l'appartenance de Briançon à la station de Serre Chevalier vallée Briançon (12 500 €HT)
- Pose de nouvelles corbeilles de rue marquées des armoiries de la commune et du logo de la station (12 500 €HT)
- Remplacement des motifs d'illuminations des fêtes de fin d'année - tranche 1 (40 000 €HT)

Le montant total de ces actions est donc estimé à 65 000 €HT.

Ces actions seront mises en œuvre entre octobre et décembre 2020.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Département (51,44%)	33 434.00 €
Autofinancement (48,56%)	31 566.00 €

Total **65 000 € HT**

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver le plan de financement ci-dessus ;
- Dit que les crédits sont inscrits au budget ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

TRAVAUX 7 DEL 2020.10.01/098

PUBLIÉ LE

14 OCT. 2020

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire
Arnaud MORÉJA.

